This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Ital
7303
2.6

Digitized by Google

ALPHONSE PICARD & FILS
EDITEURS
82 RUE BONAPARTE
PARIS VIe ARRND^t

LIBRAIRIE ANCIENNE D'OCCASION
COMMISSION
LIVRES NEUFS FRANÇAIS & ETRANGERS

Ital 7303.2.6

Harvard College Library

BOUGHT WITH INCOME

FROM THE BEQUEST OF

THOMAS WREN WARD

LATE TREASURER OF HARVARD COLLEGE

The sum of $5000 was received in 1858,
"the income to be annually expended
for the purchase of books."

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

JEAN-GEORGES ALIONE

POÈTE ASTÉSAN DU DÉBUT DU XVIe SIÈCLE

Poésies Françaises

(Chapitre de Liberté — Chanson d'une Bergère)

RÉIMPRIMÉES AVEC

UN COMMENTAIRE HISTORIQUE ET PHILOLOGIQUE

Par Maurice MIGNON

Elève titulaire de l'École pratique des Hautes Études
Licencié ès lettres et en italien.

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET Cie

15, RUE DE CLUNY, 15

1905

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE
FEB 21 1907
LIBRARY.

Digitized by Google

AVERTISSEMENT

Les poésies françaises d'Alione n'ont eu que fort peu d'éditions depuis l'édition princeps de 1521, aujourd'hui extrêmement rare, puisqu'on n'en connaît que six exemplaires. L'édition vénitienne de 1560 ne contient pas les poésies françaises, non plus que l'édition astésane de 1601. En 1836, J.-C. Brunet les a publiées pour la première fois en France, d'après l'édition de 1521, en caractères semi-gothiques, et P. A. Tosi les a réimprimées à Milan, dans la *Biblioteca rara* de Daelli, en 1864. Comme édition de pièces détachées, on peut mentionner celle de la *Chanson et complainte d'une josne fille mariee a ung vieillart ialous*, par Jules Piccini, à Florence, chez G. Dotti, en 1870. Toutes ces éditions sont épuisées aujourd'hui, sauf celle de Daelli, et encore n'est-il pas facile de se la procurer. Il semble donc qu'une réédition des poésies françaises d'Alione soit assez opportune, surtout si l'on songe à toutes les fautes d'impres-

Digitized by Google

sion qui se sont glissées dans les premières éditions et perpétuées dans les suivantes. Nous ne donnons ici que deux exemplaires de ces poésies, à titre d'essai, et nous nous proposons de publier les autres de la même façon, si l'on ne juge pas vaine notre tentative.

Digitized by Google

Tableau des principales Abréviations

v. 35 : lorsque l'indication d'un vers n'est pas précédée du titre de la poésie, c'est qu'il faut se reporter à la pièce même qui fait l'objet du commentaire.

Louange à Nostre Dame : lorsque la poésie citée n'est pas précédée du nom de l'auteur, voy. les œuvres d'Alione, dans les édd. suivantes : Pour les poésies françaises : *Poesie francesi di Giovan Giorgio Alione astigiano, composte dal 1494 al 1520, aggiuntavi la Maccheronea dello stesso.* Milano, G. Daelli..., MDCCCLXIV. Pour les œuvres en dialecte astésan et milanais : *Commedia e farse carnovalesche... composte sulla fine del secolo XV da Gio. Giorgio Alione.* Milano, G. Daelli..., 1865.

Clédat, *Chr. : Chrestomathie du moyen âge*, par L. Clédat, 3e éd. Paris, Garnier, 1893.

Clédat, *Gloss. : Glossaire*, à la fin de l'ouvrage précédent.

Darmesteter, *Vie d. m. : La vie des mots étudiée dans leurs significations*, par Arsène Darmesteter, 5e éd. Paris, Delagrave, 1899.

D. et H., § : Darmesteter et Hatzfeld, *Tableau de la langue française au XVIe siècle*, dans *Le seizième siècle en France.* Paris, Delagrave, 6e éd., 1897, pp. 183-301.

D. et H., *M. ch. :* Morceaux choisis des principaux écrivains en prose et en vers du XVIe siècle, par Ars. Darmesteter et Ad. Hatzfeld, 7e éd. Paris, Delagrave, 1899.

D. H. T. : *Dictionnaire général de la langue française du*

Digitized by Google

XVIIe siècle à nos jours, par Darmesteter, Hatzfeld et Thomas.

Dict. Acad. 1694 : *Le Dictionnaire de l'Académie françoise, dédié au Roy*. A Paris, chez Coignard, M. DC. LXXXXIV, 2 t Réimprimé en 1901 par Paul Dupont.

Est. de la Boétie, *Serv. vol.* : *De la servitude volontaire*, éd. Vermorel. Paris, 1891 (Bibliothèque nationale).

G. : Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*. Paris, Em. Bouillon, 1881-1895.

G. C. : id., Complément, 1893-1902.

Gloss. de L. Labé : *Glossaire*, dans *Euures de Louïze Labé Lionnoize*. A Lion, 1824, pp. 237-322 (éd. Breghot du Lut).

H. Estienne, *Precell.* : *De la precellence du langage françois*, éd. Huguet, Paris, Colin, 1896.

Hug., p. : *Portraits et récits extraits des prosateurs du XVIe siècle*, par Edm. Huguet. Paris, Hachette, 1897.

Hug., *Gr.*, § : *Grammaire*, au début de l'ouvrage précédent (pp. XXXI-LIX).

Lac. : Lacurne de Sainte-Palaye, *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois... depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*. Paris, Champion, 1875-1882.

Lex. de R(acan) : *Lexique*, dans Arnould, *Racan*. Paris, Colin, 1896.

Lex. de R(onsard) : *Lexique de R.*, par Mellerio. Paris, 1895 (Bibl. elzév.).

Malherbe : cité d'après l'éd. des *Poésies*, par L. Becq de Fouquières. Paris, Charpentier, 1874.

Marguerite de Navarre : *Heptaméron*, éd. Benj. Pifteau. Paris, Charpentier.

Paris, *Chr.* : *Chrestomathie du moyen âge*, par G. Paris et E. Langlois, 3e éd. Paris, Hachette, 1903.

Régnier : cité d'après l'éd. des *Œuvres complètes*, par Prosper Poitevin. Paris, Ad. Delahays, 1860.

Ronsard : cité d'après l'éd. des *Poésies choisies*, par L. Becq de Fouquières. Paris, 1873 (Bibl. Charpentier).

T : Tosi, dans les éditions d'Alione ci-dessus mentionnées (voy. *Louange à Nostre Dame*).

Digitized by Google

NOTICE

SUR LE

CHAPITRE DE LIBERTÉ

Le *Chapitre de liberté*, ce qu'Alione « a composé de plus remarquable dans notre langue », selon J.-C. Brunet [1], donne lieu à deux questions principales, celle de la date de composition et celle de la forme des vers. Sur le premier point, nous renvoyons à ce qui a été dit dans les notes aux vers 55, 60 et 88, à propos du roi de Perse, de Venise et des Suisses. Comme on pourrait aussi se fonder sur cette poésie pour conclure à un emprisonnement d'Alione vers les années 1512-1513 [2], il est bon de faire observer qu'on n'y trouve pas une seule allusion à un fait de cette nature, mais qu'il s'agit exclusivement de la dépendance à l'égard d'un seigneur aux ordres de qui Alione a pu se mettre. La première

1. Notice biographique sur Alione, dans *Poesie francesi di G. G. Alione*, éd. Tosi. Milano, Daelli, 1864, p. 17.

2. Gabotto e Barella, *La poesia macaronica e la storia in Piemonte sulla fine del secolo XV*. Torino, 1888, pp. 47 et 49, n.

Digitized by Google

strophe l'indique d'une façon claire : il n'est pas de pire malheur

Qu'avoir seigneur de qui faille serf estre.

Le poète jure ensuite qu'il ne se liera plus par d'autres liens que par ceux de l'affection : le meilleur des salaires, c'est la liberté. Tous les exemples énumérés sont ceux d'hommes et de peuples qui ne veulent pas accepter le joug d'un maître ou qui le secouent lorsqu'ils le subissent déjà ; il n'y a que la comparaison de l'oiseau en cage qui puisse éveiller l'idée d'une prison, mais cette image était dès longtemps usuelle [1]. Il est donc certain qu'Alione parle de la domesticité qui l'attachait à un prince, et il est probable que ce prince était français et que notre poète le suivit en France, à Lyon ou ailleurs.

Le *Chapitre de liberté* est écrit en *terza rima* [2] : comme exemples antérieurs de cette forme de poésie, on connaît surtout celui de Le Maire de Belges dans le *Temple d'honneur et de vertu* (1503) ; après Alione, la *terza rima* a été illustrée, pour ne citer que les principaux, par Mellin de Saint-Gelais, Baïf, Desportes et Thomas Sibilet dans son *Art poétique* ; Ronsard et Du Bellay la délaissèrent, et ce fut le signal de sa ruine [3].

1. Cf. v. 95, *franchise*, et la note.
2. Cf. *Chapitre* et la note.
3. Cf. la *Zeitsch. für franz. Sprach. u. Litt.*, XXVI, pp. 241-253, et la *Revue universitaire* du 15 avril 1905, p. 335.

Digitized by Google

Chapitre de Liberté

Il n'est estat plus digne en lieu terrestre

Chapitre. — De *capitolo* : le capitolo est, avec la *satira*, la plus importante des formes métriques dérivées de la *terzina* ou *terza rima*, qui est elle-même la principale variété du *serventese incatenato*, forme tristique du serventese (cf. le sirvente provençal) : c'est une série de terzine (ABA, BCB, CDC, etc.) terminée par un vers qui rime avec le second de la dernière strophe, selon l'usage de Dante, et aussi de Pétrarque dans les capitoli des *Triomphes* (c'est précisément de là que vient le nom). Né du serventese, le capitolo garda son caractère didactique, comme chez Bosone da Gubbio et Iacopo Alighieri, jusqu'au début du XVIe siècle, où Berni et ses imitateurs le vouèrent au genre burlesque : c'est son premier caractère que nous retrouvons ici, comme dans la satira de l'Arioste, de Salvator Rosa et d'Alfieri. (Cf. T. Casini, *Le forme metriche italiane*. Firenze, 1890, p. 63 et sqq.)

1. *Estat.* — Sur la valeur de l's suivi d'une consonne, cf. D. et H., § 54.

Lieu. — L'omission de l'article devant un nom déterminé par un adjectif (cf. v. 33, *guerre mortelle*) ou par un complément est courante au XVIe siècle ; Amyot, *Util. des ennemys*, III : « Conserver toujours nostre vie en *étroite diète* irrépréhensible. » Cf. D. et H., § 146.

Digitized by Google

Que liberté, ne, pour vivre en misere,
Qu'avoir seigneur de qui faille serf estre. 3

Or que franc suys, ia ne fault qu'autre espere

---

2. *Liberté.* — L'article est souvent supprimé devant les noms abstraits. Montaigne, I, 15 : « Les règles... que *nature* a empreintes en nous. »

En misere. — Dans le malheur. La Fontaine, *Fables*, X, 13 :

Serait-ce bien une *misère*
Que d'être pape ou d'être roi ?

Misérable a aussi le sens de *malheureux* dans les *Larmes de saint Pierre* (v. 209), et jusque dans l'*Aveugle* d'André Chénier (v. 98).

3. *Seigneur.* — Le substantif complément peut se passer de l'article, même lorsqu'il n'est pas pris dans un sens général. Calvin, *Institut.*, I, 11 : « S'ils avoient *ames* pour se mouvoir. » Cf. D. et H., § 144.

Faille. — L'impersonnel *il* est assez rarement exprimé ; Marot, II, 345 (cité par D. et H., § 185) : « Longtemps *y ha* que je vis. »

Il y a dans ces trois vers une sorte de zeugma : l'adjectif *digne* convient à *liberté*, mais non à la proposition « avoir seigneur », etc., ce qui ne laisse pas de donner un peu d'obscurité à la phrase ; il faut suppléer : « et il n'est état qui fasse plus sûrement vivre en misère qu'avoir », etc. D'ailleurs il n'y a pas une parfaite correspondance d'idées : dans la première partie du tiercé, il s'agit plutôt de la noblesse de la liberté et dans la seconde du malheur de l'homme esclave ; mais il ne faut pas trop insister : *digne* signifie « digne de l'homme, qui convient à l'homme », ce qui implique aisance et plaisir, et *misère* est assez général pour enfermer une idée d'abjection.

4. *Or que.* — A présent que : cf. D. et H., § 258.

Franc. — Libre. Est. de la Boétie, *De la servitude volontaire*, p. 61 de l'éd. Vermorel, Paris, 1891 : « Le naturel de l'homme est bien d'estre *franc*, et de le vouloir estre. »

Suys. — R. Estienne, *Grammaire*, p. 9 : «... En la fin des mots finissant en diphtongue (*les anciens*) ont mys ung *y*, comme *moy*, *iray*, *ennuy*. » Cf. D. et H., § 32. Le pronom personnel est assez rare-

Digitized by Google

De par amour, n'autrement, me loyer,
Se destinee a ce ne m'est austere. 6

Le franc est fol s'il se laisse ployer
Pour or, argent, ne pour quelque promesse,

---

ment omis à la première personne du singulier : « Et ne *prefere* point l'un à l'autre... » (H. Estienne, *De la precellence du langage françois*, p. 19 de l'éd. Huguet.)

Ia. — Désormais ; c'est le sens premier de *jam : jam non*, ne... plus. Amyot, *Préf.*, IV, 28 : « L'utilité la recommande tant (l'histoire) qu'il n'est *jà* besoin de lui chercher d'ailleurs authorité. »

Fault. — Sur l' *l* pléonastique, cf. D. et H., § 19.

Autre. — Seul ou accompagné d'un substantif, *autre* se passe volontiers de l'article (D. et H., § 148) ; Amyot, *Alcib.* : « Ce qu'Alcibiade et non *autre* engarda d'avenir. »

5. *De.* — Que.

Entendez : il ne faut plus qu'un autre espère me lier, m'attacher à lui, si ce n'est par amour et non autrement.

6. *A ce.* — En cela. Est. de la Boétie, *De la serv. vol.*, p. 39 de l'éd. cit. : « *Aux* battailles tant renommées de Miltiade, de Léonide... » Sur les multiples acceptions de *à*, cf. D. et H., § 219.

Ce était souvent employé pour *cela* et réciproquement : de *ce* (Rabelais), pour *ce* (Brantôme), « Monsieur, baillez *cela* qu'il vous plaira » (Nicolas de Troyes, *Nouv. IV*). Cf. D. et H., § 157.

7. *Fol.* — Les adjectifs à forme variable ne suivaient pas la même règle qu'aujourd'hui : cf. Hug., *Gr.*, § 16.

Ployer. — Sur la forme de ce verbe, doublet de *plier* (v. 5 : *loyer*, doublet de *lier*), cf. D. et H., § 27.

8. *Argent.* — L'article partitif, que levieux français connaît à peine, n'est pas toujours employé au XVIe siècle ; Marguerite de Navarre, *Heptameron*, p. 6 de l'éd. Pifteau : « Avecq *petites buchettes* le seicha le myeulx qu'il peut ». Cf. D. et H , §§ 149-150.

Ne. — Ou. La langue du XVIe siècle admettait la négation dans des phrases logiquement négatives, où la grammaire ne l'admet plus aujour-

Digitized by Google

Car liberté vault mieulx qu'autre loyer. 9

Nullui ne peut avoir bien ne liesse
Hors liberté ; ainçois vit a doleur,
Car servitude est mere de tristesse. 12

Pour ce, iadiz, Sophonisbe en sa fleur,
Mort son epoux, plustot se disposa

---

d'hui. L'idée est la suivante : L'homme libre ne doit se laisser vaincre ni par l'or, ni par l'argent, etc.. Jodelle, *Amours*, sonn. 13 :

Je t'aime plus que mes yeux, [mon cœur, ny moi-mesme.

9. *Mieulx*. — Cette graphie est doublement pléonastique : *miels*, par la vocalisation de l'*l* est devenu *mieus*, qui s'est écrit *miex*, l'*x* s'étant confondu avec le signe abréviatif qui représentait *us* ; puis on a rétabli l'*u* de mieus dans *mieux*, parce qu'on ignorait la valeur de l'*x*, et enfin la Renaissance (cf. v. 4, *fault*, et la n.) fit reparaître l'*l* de miels, déjà deux fois représenté. Cf. D. et H., § 79.

Loyer. — Récompense. Desportes, *Diane*, liv. I, p. 51 de l'éd. Michiels :

Donne-moy pour *loyer* qu'un jour [je puisse faire
Un œuvre à ta loüange éloigné [du vulgaire.

10. *Nullui*. — Cas régime de *nul* (cf. *autrui* et *autre*).

11. *Ainçois*. — (De *ante ipsum*, s.-ent. *tempus*) mais. Marot, *Pour Pierre Vuyart, à madame de Lorraine*, vv. 31-32 :

Vostre bonté naïfve
Morte n'est pas, *ainçoys* est si [tres vive...

A doleur. — Dans la douleur (cf. v. 6, *a ce*, et la n.) ; voy. encore aujourd'hui : mettre *à mal*, p. ex. On disait *doleur* dans le Dauphiné, voisin du pays d'Alione. (D. et H., § 29.)

13. *Pour ce*. — Cf. v. 6, *a ce*, et la n.

Iadiz. — *S* final pouvait être remplacé par *z* dans l'écriture. (D. et H., § 57.)

En sa fleur. — C'est en 203 av. J.-C. que Sophonisbe reçut de Masinissa la coupe fatale : elle avait trente-deux ans.

14. *Mort son époux*. — Ablatif absolu : tournure tres fré-

Digitized by Google

Boire venin que prendre autre a seigneur. 15

Et Mucius bien demonstrer osa
Que liberté de tous doit estre amee,
Quant sa main destre a brusler exposa. 18

---

quente en italien, où la règle veut qu'on mette dans ce cas le sujet après le participe (*mortole lo sposo*).

Se disposa. — Sur l'infinitif sans préposition alors que nous le construisons avec *à*, cf. Hug., *Gramm.*, § 95. Il faut observer que dans la basse latinité (Ammien, Macrobe), *disponere* s'emploie avec l'infinitif au sens de : se résoudre à.

15 *A seigneur.* — Comme seigneur ; c'est ainsi qu'on disait : donner *à* capitaine, appeler *à* garant.

C'est pour ne point la livrer à Scipion ni à Rome que Masinissa envoya le poison à Sophonisbe, à qui il avait promis sa protection (« *se in nullius potestatem eam traditurum* ») ; fille d'Hasdrubal, épouse de Syphax, elle but la coupe sans trembler, mais non sans regret pour son bonheur disparu : « Dis-lui, — ainsi parle-t-elle au messager de Masinissa, — dis-lui que je fusse morte plus volontiers si mon dernier jour n'eût pas été le jour de mes noces. » (Tite-Live, XXX, xv, 2, 6, 7-8.)

L'épisode de Sophonisbe n'a pas moins inspiré les tragiques italiens que les tragiques français : plus d'un siècle avant Mairet, à peu près à l'époque où Alione écrivait son Chapitre, Trissino donnait à l'Italie, avec sa *Sofonisba* (1515), imitée des classiques grecs, la première tragédie régulière, et, après Voltaire (1770), le sujet fut repris par Alfieri.

17. *Amee.* — Dans l'ancien verbe *amer*, la voyelle initiale ne se diphtonguait que sous l'influence de l'accent tonique : j'*aime*, vous *amez* ; que tu *ains*, que nous *amions*. Cf. Clédat, *Gloss.*, p. 459.

18. *Quant.*— *D* et *t*, à la fin des mots, se remplacent l'un l'autre. (D. et H., § 53.)

Destre. — Droite. Rabelais, V, 11 : « A l'endroit du siege principal estoit l'image d'une vieille femme tenant en main *dextre* un fourreau de faucille, en senestre une balance, et portant bezicles au nez. »

Digitized by Google

O liberté, au iour d'huy cler semee
Et chier vendue, on te doit bien servir,
Car en tous lieux souvent es reclamee. 21

Cathon vieillart, plustot que s'asservir,
De vouloir franc a la mort s'assigna,

Exposa. — L'ellipse du pronom personnel sujet est très fréquente à la troisième personne du singulier et aux trois personnes du pluriel. (Hug., *Gramm.*, § 31.)

Alione fait allusion à l'héroïsme bien connu de C. Mucius Scaevola, lors du siège de Rome par les Étrusques (508 av. J.-C.). C'est pour venger la liberté du peuple romain outragée par Porsenna que C. Mucius fit son audacieuse tentative. (Cf. Tite-Live, II, XII-XIII.)

19. *Cler.* — Le vieux français écrivait *cler*, dérivation normale de *clarum* ; mais la Renaissance, qui voulait rapprocher l'orthographe de l'étymologie (cf. v. 9, *mieulx*, et la n.), rétablit l'*a*, et, ne pouvant écrire *ae*, adopta la notation *ai*. (D. et H., § 17.)

20. *Chier.* — Sur la diphtongaison de l'*e*, cf. D. et H., § 38.

21. *En tous lieux.* — Cf. v. 107.

Es. — L'ellipse du pronom personnel sujet se rencontre rarement à la deuxième personne du singulier ; Jodelle, *Didon*, II, 1 (cité par D. et H., § 184) :

Bien qu'à la dérobée aux vents [*sacrifiasses.*

Reclamee. — Invoquée. Cf. *Autre louange à Nostre Dame sur l'Obsecro*, etc. :

Tes yeux benings ont leur [doulce visee
Sur tous, afin que soyes *reclamee.*

Clamer signifiait *appeler*, dans la langue du moyen âge :

E cil de France lo *claiment* a gua- [rant. (*Chanson de Roland*, v. 1051.)

22. *Cathon.* — Caton. L'orthographe sur ce point était fort incertaine : on trouve *autheur* à côté d'*auteur*, *tuer* à coté de *thuer*, etc. (D. et H., § 67). Rabelais (I, 58) écrit *Ethna*.

23. *De vouloir franc.* — De son plein gré. On disait de

Digitized by Google

En liberté voulant vivre et morir. 24

Bruthus aussi, puis que Cesar regna,
Anticippa sa mort, en exemplaire
Qu'en servitude vivre ne daigna. 27

Et Hanibal, trahy du grant faulsaire

---

même : *franc arbitre*. Rabelais, I, 29 : « Dieu eternel l'a laissé au gouvernail de son *franc arbitre* et propre sens. »

24. *Morir*. — C'est en 46 av. J.-C. que l'arrière-petit-fils de Caton le Censeur se donna la mort à Utique, après Thapsus. Il avait résolu de suivre la liberté jusqu'au bout, jusqu'à ce qu'elle ne fût plus qu'une ombre vaine : « *inanem prosequar umbram* » (Lucain, *Phars.*, II, 302). Ce passage d'Alione rappelle les paroles de Virgile à Caton, dans le 1er chant du *Purgatoire*, vv. 71 et sqq. : « Celui-ci (Dante) s'en va cherchant la liberté, qui est si chère,

Come sa chi per lei vita rifiuta »

25. *Bruthus*. — Cf. v. 22, *Cathon* et la n.

Puis que.— Après que (*post quam*). H. Estienne, *Precell.* (*Epistre au roy*), p. 6 de l'éd. cit. :

Parole *puis qu'*un roy l'a dicte,
Ne doit pas estre contredicte.

Cf. l'it. *poiché*, qui signifie à la fois *puisque* et *après que*.

26. *Anticippa*. — La langue du XVIe siècle a une tendance à redoubler les consonnes médiales, avec ou sans raison étymologique. (D. et H., § 75.)

Sa mort. — M Junius Brutus, neveu de Caton, se tua après Philippes (42 av. J.-C.). La tragédie d'Alfieri intitulée *Bruto secondo* se termine sur ces mots du héros :

. . A morte,
A morte andiamo, o a libertade.

Et le peuple répond :

A morte,
Con Bruto a morte, o a libertà [si vada.

En exemplaire. — Pour témoigner par son propre exemple, se donnant comme modèle. Cf. Malherbe, *Prière pour le roi Henri le Grand allant en Limousin*, v. 97, p. 85 de l'éd. B. de Fouquières :

Mais ce roi, des bons rois l'éter- [nel exemplaire.

28. *Hanibal*. — Il se donna

Digitized by Google

Voult s'enherber, ains que vivre en tuttelle
Et serf de ceulx que serfz eut cuidié faire. 30

D'un grant villain, et pour cause autre telle,
Se fist tuer le fier Metridates,
Contre Rommains faisant guerre mortelle. 33

Sardanapal, qui trouva les pastez,

---

la mort en 183 av. J.-C. : il avait soixante-quatre ans.

Faulsaire. — Prusias, roi de Bithynie.

29. *Voult.* — Voulut. A côté de *voult*, on rencontre aussi dans l'ancien français *volt* et *vout*.

S'enherber. — S'empoisonner. H. Estienne, *Precell.*, p. 188 de l'éd. cit.: « *Enherber* aussi est un beau mot, pour Ensorceler par certaines herbes ou empoisonner. »

Ains que. — (*Antius quam*), plutôt que. (Cf. l'ital. *anzi che*, dont le sens étymologique est comme celui de *ains que* : *avant que*, et qui signifie aujourd'hui *plutôt que*.)

30. *Serfz.* — C'est parce que l'*f* était muet dans les terminaisons du pluriel en *fs* que la graphie *fz* a pu se produire (cf. v. 13, *iadiz*, et la n.); D. et H., § 48.

Eut cuidié. — Il aurait voulu.

Nicolas de Troyes, *Nouv. IV* (in Hug., p. 123) : « Après que le curé eut reçu quelque argent, le *cuida* porter avec l'autre, mais il n'y trouva que le nid. »

31. *D'un.* — Par un (cf. D. et H., § 226, 5°).

Villain. - Homme de basse extraction : c'est ici un soldat gaulois. Marot, *Ep. au Roy, pour avoir esté derobé*, vv. 24-25 :

Brief, le *villain* ne s'en voulut [aller
Pour si petit.

Autre telle. — Pour un autre motif du même genre. C'est un reste de l'ancienne construction *altretel*.(D. et H., § 310).

32. *Tuer.*— En 63 av. J.-C. : Mithridate était né en 135.

34. *Pastez.* — Lorsque le substantif se termine par un *é* fermé, on peut remplacer l'*s* du pluriel par un *z*. (D. et H., § 76 et n. 1.)

Digitized by Google

Esleut plustost s'ardoir et morir roy
Qu'estre submiz a son serf Arbates. 36

Ung roy anglois surprins a Gerberoy,
Ains qu'a mercy des Gaulx estre en geole,
Se suspendit au planchier d'un beffroy. 39

N. C. — 35 : plustot. T.

---

35. *Esleut.* — Choisit. Sur l'orthographe et la prononciation du mot, cf. D. et H., § 34.

S'ardoir. — Se faire brûler ; du verbe *ardoir* ou *ardre.* Ronsard, *Amours*, I, p. 7 de l'éd. Becq de Fouquières :

Si le doux feu dont jeune tu *ardois*
Enflame encor ta poitrine sacrée...

Après une résistance de deux années, Sardanapale se fit brûler à Ninive avec ses trésors, ses femmes et ses eunuques.

36. *Submiz.* — On a rétabli dans ce mot le *b* du latin *submittere* (D. et H., §§ 18 et 47.)

Arbates. — Plutôt *Arbacès*, personnage légendaire que Sardanapale aurait fait gouverneur de la Médie et qui aurait comploté avec Bélésis, grand prêtre de Babylone, de renverser l'empereur son maître.

37. *Ung.* — Le rétablissement du *g* latin dans le mot *seing*, de *signum*, a fait croire à un son nasal *ng* et amené l'orthographe *soing*, *ung*, etc. (D. et H., § 18.)

Gerberoy. — Ancienne forteresse frontière entre la Normandie et l'Ile-de-France.

38. *Ains qu'a.* — Cf. v. 29, *ains que*, et la n.

Gaulx. — Gaulois, Français ; cf. Ytaulx, employé par Alione pour désigner les Italiens, habitants des Ytailles.

39. *Se suspendit.* — Se pendit. C'est le verbe latin *se suspendere :* « Cum familiaris quidam quereretur, quod diceret uxorem suam *suspendisse se* de ficu... » (Cic., *De or.*, II, 69.)

Beffroy. — Il y a ici une erreur de la part d'Alione, qui confond la défaite du roi anglais Guillaume le Conquérant à Gerberoy (1079), où il fut blessé en combattant son fils rebelle Robert Courteheuse soutenu par le roi de France Philippe Ier, et les circons-

Digitized by Google

Les Numantins, iadis, gent espaignole,
Mirent a feu, plustot qu'estre aux Rommains,
Eux, leurs enfans, cité, meuble et l'ydole. 42

Et Dido, qui voult de ses propres mains
Finer ses iours, ains que sa cité belle

---

tances tragiques de sa mort, advenue à Nantes en 1087, alors qu'il marchait sur Paris : il s'était grièvement blessé en tombant de cheval, et ses deux plus jeunes fils ainsi que ses officiers l'abandonnèrent dans le château où on l'avait transporté ; c'est là qu'il fut laissé expirant sur le plancher par des valets qui avaient dérobé jusqu'à ses vêtements.

40. *Espaignole.* — L'*n* mouillé amène souvent la diphtongaison de la voyelle précédente par l'adjonction d'un *i* (D. et H., § 71) ; Ronsard, *Eglogues*, II, p. 261 de l'éd. cit. :

Bien que mille troupeaux bes-
[lent par mes *campaignes*,
Je voudrais n'avoir rien, Ma-
[rion, sinon toy.

La prononciation doit rester *agne*. (Du Bartas, *Sem. III*, fait rimer *montaigne* avec *campagne*.)

42. *Ydole.* — Rob. Estienne (*Gramm.*, p. 9) dit, à propos de l'*y*, que les anciens « s'en sont aidé quand ung *i* venoit au commencement du mot faisant seul une syllabe, comme *yver* (hiver), *yure* (ivre), à cause que *y* a forme telle qu'il ne se peult joindre avec la lettre suyvante ». (D. et H., § 32.) L'usage s'en est étendu aux mots où il n'y avait pas de confusion à craindre.

C'est en 133 av. J.-C. que Numance, petite ville située près des sources du Douro et habitée par les Arévaques, fut prise et rasée par Scipion Emilien après une héroïque résistance : Scipion ne put ramener que cinquante Numantins à Rome.

44. *Finer.* — On trouve la forme *finer*, pour *finir*, chez Le Maire de Belges, Rabelais, Marot ; et dans le mélancolique refrain qui termine le récit de chacune des *Quinze joyes de mariage* : « Ainsi est enclous en la nasse.... : là usera sa vie en languissant tousjours, et *finera* miserablement ses jours. » (P. 17 de l'éd. Jannet.)

Cité. — *Karth-hadschath*,

Digitized by Google

Mettre ou dangier du roy des Lusitains ! 45

Qui fist copper aux dames la mamelle,
En amazone, ne combattre aux fors hommes,

---

l'ancienne Cambé, où, vers 822, Elissar (Didon) était venue s'établir, fuyant la colère de Pygmalion.

45. *Ou.* — Contraction de *en le*, devenu *el*, puis *ou*.

Dangier. — Pouvoir ; c'est ce qu'explique l'étymologie *dominiarium*.

Roy. — Jarbas, roi des Maxitaniens, qui, selon la légende, demanda la main de Didon, menaçant d'exterminer le nouveau peuple en cas de refus.

46. *Qui.* — Qu'est-ce qui. Interrogatif, *qui* ne désigne pas seulement les personnes .(Cf. D. et H., § 167.)

Copper. — Dans le Dauphiné et dans la Provence, on disait *cop*, *beaucop*. (Cf. v. 11 *doleur*, et la n.) Le mot est inexact. La mythologie dit que les Amazones du Pont-Euxin se brûlaient ou se comprimaient dès l'enfance le sein droit pour pouvoir mieux tirer de l'arc (fausse interprétation de ἀ, *μαζών : ἀ n'est pas privatif, mais intensif.)

47. *Amazone.* — Apocope de l'*e* muet final : il ne compte pas dans le vers. Marot, *Sermon du bon pasteur et du mauvais* :

... Charité ne quiert
Ce qui est sien, mais plutost [*ell'* requiert
Perdre son bien pour l'autruy [augmenter.

Ne. — Et. Dans l'ancien français, on employait *ni*, même dans les phrases simplement dubitatives, ou affirmatives de forme, mais de sens négatif (D. et H., § 298.) H. Estienne, *Precell.*, p. 63 de l'éd. cit. (Harangue de Cerialis (Tac., *Hist.*, IV, 72) traduite par Blaise de Vigenère) : « Cuidez-vous donques estre en plus estroites recommendations à Civilis, *ni* aux Bataves..., que vos peres ne furent à leurs ancestres ? »

De même, en ancien provençal (*Daurel et Beton*, v. 67) :

Anem saber del duc que vol *ni* [ha mestier.

Aux. — Contre les. Nicolas de Troyes, *Nouv. IV* (Hug., p. 123) : « Se courrouçait *à* son neveu ».

Digitized by Google

Fors pour garder leur liberté femelle ? 48

Et noz François, de qui descenduz sommes,
Ne sont ilz pas au fer francs devenuz
En extirpant des tirans les grans sommes ? 51

A liberté sont autres parvenuz,
A qui des mains elle est puis eschappee,

N. C. — 51 : estirpant, T.

Fors. — Les mots terminés par une dentale la perdent devant l's du pluriel. (D. et H., § 77.) Cf. v. 42, *enfans*.

48. *Fors.* — Si ce n'est. *Serm. joy. de bien boyre.* Anc. Th. fr., II, 15 (cité par Godefroy) :

Le paillart n'a aultre memoire
Fors a gourmander et a boyre.

Femelle. — Leur liberté de femmes.

49. *Descenduz.* — Alione croyait les Astésans d'origine française ; dans la *Macharonea* qu'il écrit en réponse à celle de Bassano, il prend seul la défense des Français contre ces Lombards qui n'ont pas craint de les vilipender « usque a la merda », « ce que nous ne pouvons tolérer », s'écrie-t-il,

Cum nos Astenses reputemur [undique Gallos,

« vu que nous autres habitants d'Asti, nous nous estimons tous Français » (v. 19). Cf. sur la question le savant article de Ferd. Gabotto, *Francesismo e antifrancesismo*, dans la *Rassegna Emiliana*, I, 1888, pp. 472-490.

Sommes. — Sur l'absence du pronom personnel sujet, cf. v. 18, *exposa* et la n.

50. *Au fer.* — Au moyen du fer, par les armes. H. Estienne, *Precell.*, p. 217 de l'éd. cit. (proverbe) :

« Les gourmands font leurs fosses *à* leurs dents. »

51. *Les grans sommes.* — La foule des tyrans ; « une grande *somme* de gens d'armes. » (Froiss., *Chron.*, VIII, 25.)

52. *Autres.* — Cf. v. 4, *autre*, et la n.

53. *Puis.* — Après, dans la suite (cf. v. 25, et la n.) ;

Digitized by Google

Par le deffault des laches survenuz. 54

Le grant sophy la maintient a l'espee ;
Flamengs aussi, pour y vouloir entendre,
Par fois ont eu mainte teste coppee. 57

Charron, *Sag.*, l. I, ch. XVI : « Ce qui se faisoit au commencement avec quelque scrupule et doubte, a esté *puis* tenu et maintenu pour une vérité et révélation du ciel. » (G.)

54. *Survenuz.* — Tournure latine très fréquente alors. Malherbe, *Consolation à Du Périer*, v. 5, p. 47 de l'éd. cit.:

Le malheur de ta fille au tom-
[beau descendue.

55. *Sophy.* — Ainsi appelait-on le roi de Perse. La Fontaine, VII, 10, v. 39 :

Je m'écarte, je vais détrôner le
[*sophi.*

Ismaïl Ier, roi de Perse, établit par 24 ans de guerre (1499-1523) la suprématie de la dynastie nationale des Séfévis ou Sofis (ou Sophis) sur l'Iran, malgré les efforts parfois heureux du sultan Sélim Ier.

D'après F. Gabotto et D. Barella (*La poesia macaronica e la storia in Piemonte sulla fine del secolo XV*, Torino, 1888, p. 47 et sqq., n. 1), l'allusion du poète au « grant sophy » se rapporterait à la période antérieure à la défaite de Tchaldiran et à la prise de Tauris (1514). Mais il ne faut pas oublier que Sélim ne put réduire les Persans, et s'il n'y a pas de raisons pour placer la poésie d'Alione avant 1514 (mais après mars 1513 : cf. v. 60, *deffendre*, et la n.), il y en a peut-être pour la placer après cette date. (Cf. v. 88, *Suyces*, et la n.)

56. *Flamengs.* — Au moyen âge, on disait une « fenestre *flamenge* » ; Froissart appelle le pays de Flandre *Flamengerie*, et l'on trouve *Flamengailles*, pour désigner les Flamands, dans les *Récits d'un bourgeois de Valenciennes*. (P. 117, Kervyn ; cité par G.)

Entendre. — C'est le latin *intendere animum ad*, puis absolument *intendere in* : appliquer son esprit à, viser à.

57. *Coppee.* — Allusion aux nombreuses guerres d'indépendance entre l'ancien comté de Flandre et la couronne de France.

Digitized by Google

Sang et ducatz a Saint Marc fait espandre
Pour raffranchir ce qu'on lui eut tolu,
Et pour son regne en liberté deffendre. 60

Se d'Israel les filz eussent volu
A leur Dieu croire et liberté cognoistre,
Ia roy ne rocq sur eux n'eussent esleu. 63

N. C. — 62 : cognostre, éd. pr. ; je corrige *cognoistre*, qui peut rimer avec *maistre*, puisque *oi* se prononçait *ouè*. (D. et H., § 40.)

---

58. *Ducatz.* — Ici, la dentale a persisté, et le pluriel s'est formé par l'addition d'un *z*. (Cf. v. 47, *fors*, et la n.)

Saint Marc. — Dans les temps composés du verbe, on intercale souvent le sujet entre l'auxiliaire et le participe. (D. et H., § 319.) Montaigne, III, 3 : « Nous l'a *le créateur* donnée. »

59. *Tolu.* — Enlevé, part. passé du v. *toldre*. Ch. d'Orléans, *Ballade* (Clédat, *Chr.*, p. 372) : (la mort) « qui m'a *tollu* celle que tant amoye ».

60. *En liberté.* — Il y a ici une sorte de sens prégnant : Venise défend son royaume (cf. Darmesteter, *Vie des mots*, p. 174) *afin qu'il demeure* en liberté.

Deffendre. — Allusion à la lutte de Venise contre le Turc, après le second traité de Blois (mars 1513) : on ne comprendrait guère l'éloge d'Alione, s'il s'agissait de la lutte contre les Français. Le Chapitre de liberté a donc été certainement composé après mars 1513. (Cf. v. 88. *Suyces*, et la n.)

61. *Filz.* — En vieux français et encore au XVIe siècle, les mots terminés par un *l* mouillé formaient leur pluriel par l'adjonction d'un *z*. (D. et H, §78).

62. *Cognoistre.* — Reconnaître. H. Estienne, *Precell.*, p. 290 de l'éd. cit. « On *congnoist* estre vray ce que j'ay dict. »

63. *Ia.* — *Jà* renforce le verbe. Montaigne, III, 9 : « *Ia* Dieu ne permette que !... »

Roy ne rocq. — Rocq est le nom de la tour au jeu d'échecs.

« D'icy a diz ans vous n'au-

Digitized by Google

Ne voult pas Iupiter roy faire et maistre
Sur raynes le serpent, a demonstrer
Que qui roy.a, il lui convient roy paistre. 66

---

rez *ne roy ne rocq* en France. » (Oct. 1497, *Lettres de remiss.*, arch. du château de Le Milhal.) (G.)

Esleu. — Les paroles de l'Apôtre : « *In libertate vocati estis, nolite fieri servi hominum* » ne doivent pas s'entendre au sens politique, mais bien au sens moral : il s'agit de la liberté de l'âme délivrée de la servitude des passions (cf. Origène, *Super Exodum Homilia 12*, à la fin).

65. *Raynes.* — Grenouilles. *Ysopet I*, ms. Lyon 1175 :

En sa goule con feves bainnes
Sevelit cop a cop ces *rainnes*.

J. Aubrion, *Journ.* : « Les *rainnes* chantoient aux champs, comme ce fuit estes a la S. Jehan. » (G. C.)

Serpent. — L'hydre de la fable des grenouilles qui demandent un roi (une *grue* chez La Fontaine, III, 4). Cf. Phaedri *Fabulae aesopiae*, I, 2, pp. 6-7 de l'éd. Léopold Hervieux.

A. — Pour. « *A* ton malheur. » (Ronsard, *Franciade*, II, p. 192 de l'éd. cit.)

66. *Lui.* — Cf. la même tournure de phrase chez Racan, I, 77 (Voy. le *Lexique de R.*, dans Arnould, *Racan*, Paris, 1896) :

C'est n'avoir point de sens que [de ne point cognoistre
Que *qui* vit dans le monde, *il* vit [dans le malheur.

Convient. — Avec les impersonnels *convenir*, *plaire*, *suffire*, l'infinitif sujet se construit le plus souvent sans préposition. (Hug., *Gr.*, § 92.) Bern. Palissy, *De l'art de terre*, etc. (Hug., p. 266) : « Après que... je me fus lassé à piler et calciner mes matières, il me les *convint broyer* sans aucune aide. »

Paistre. — Nourrir : lorsqu'on a un roi, il faut le nourrir. Guill. de Lorris, *Rom. de la Rose* (Paris et Langlois, *Chr.*, p. 258) :

A peine qu'el se peüst *paistre*,
Tant estoit vieille et redotee.

Le Dict. de l'Acad. de 1694 donne encore *paistre un oiseau*, pour dire : lui donner à manger ; et aussi, au figuré, *paistre ses oüailles*.

Digitized by Google

Liege et Dynant, ingratz d'eulx rencontrer
En liberté, et pour trop hault enquerre,
Sont ore exemps de plus recalcitrer. 69

Sa liberté scet retenir Saint Pierre
Et ses suppostz gouverner gras et druz,
Que ia ne veult que roy n'aultre le ferre ; 72

---

67. *D'eulx rencontrer.* — De se trouver. Sur l'orthographe de ce pronom, cf. D. et H., §§ 19, 79 et 99. (Voy. v. 30. *ceulx*, et v. 42, *Eux.*) Si l'emploi du pronom réfléchi au lieu du pronom personnel est fréquent au XVIe siècle, le cas inverse est plus rare (Hug., *Gr.*, §§ 39-40) ; Le Maire de Belges :

« Délibérèrent d'*eux* venger. »

Ingratz.- Mécontents. Arch. JJ 195, pièce 45 : « Colart Vaine, *ingrat* du vin que on leur avoit apporté. » (G.)

68. *Enquerre.* — Demander, prétendre ; on dit encore au XVIIe siècle, en termes d'héraldique, armes à *enquerre*, c'est-à-dire, qui « donnent lieu de demander pourquoy on les a faites contre les règles du Blason ». (Dict. Ac. 1694.)

69. *Ore.* — Maintenant. Régnier, *Ep.*, II, v. 29, p. 227 de l'éd. Poitevin :

Or, sage à mes dépens, j'esquive [la bataille.

Récalcitrer. — Liège et Dinan s'étaient soulevées contre le Téméraire, sur les instigations de Louis XI ; elles furent cruellement châtiées de leur félonie, la première en 1466, et la seconde lors du fameux sac d'octobre 1468.

70. *Scet.* — On a fait entrer dans ce mot le *c* de la fausse étymologie *scire.* (D. et H., § 20.)

71. *Gouverner.* — Entretenir, nourrir. *Cartul. de Corbie*, f° 149a : « Les dessus nommés seront tenus de... logier et *gouverner* nostre dit procureur et ses gens. » (Lac.)

Druz. — Autre exemple de sens prégnant (cf. v. 60, *en liberté*, et la n.) : Saint Pierre entretient ses suppôts *de telle manière qu'il les rend* gras et drus.

72. *Que.* — Car. François Ier, *Vers à la duchesse d'Etampes :*

Faire le puis, et ne puis le vou- [loir.

Digitized by Google

Qui va fourré, qui porte les piedz nudz,
Qui plus qui moins a la teste pellade,
Et tant leur chault des rez que des tonduz ; 75

Plusieurs d'entre eulx portent la cherigade

Que, plus taschez ma liberté me [rendre,
Plus empeschez que ne la puisse [avoir.
(G.)

Ia — Sur le sens légèrement explétif de cet adverbe, cf. D. et H., § 251. « Quand Ribaut seroit pendu, ce ne seroit *jà* grand dommage. » (Voiture.)

N'aultre. — Ni aucun autre. (Cf. v. 4, *autre*, et la n.)

Ferre. — Dompte, mène à son gré Brantôme, *Capit. fr. :* « Gens bizarres, fantastiques et malayses à *ferrer* ». (G. C.)

73. *Piedz nudz.* — Cf. v. 58, *ducatz* et la n.

75. *Tant.* — Autant, c'est-à-dire aussi peu.

Chault. — De *chaloir* (*calere*) : ce verbe, qui s'employait à toutes les personnes, n'est usité aujourd'hui qu'à la 3e du présent et du futur de l'indicatif. H. Estienne, *Precell.*, p. 57 de l'éd. cit. (citat. d'Amadis Jamyn) :

Et abbaye le loup, auquel il [n'en *chaut* guiere.

Tonduz. — Rabelais, IV, p. 138 (cité par Lac.) : « S'il se soucioit, c'estoient des *rez* et des tondus ». On trouve encore ce proverbe dans le Dict. de l'Ac. de 1694 : « Il ne se soucie des rais ni des tondus. » Le Roux de Lincy (*Le livre des proverbes français*, Paris, 1842, t. II, p. 23) le donne sous cette forme : Il ne craint ni les Rez ni les tondus, et le dit originaire de Champagne ; il y avait à Troyes une famille puissante et redoutée, dont le surnom était les Rez, et c'est pour braver la terreur qu'elle inspirait qu'un bon compagnon se serait écrié : Je ne crains ni les Rez ni les tondus, faisant un jeu de mots sur *rez*, qui signifie *rasé*. (Fleury de Bellingen, *Etym. des Prov.*, p. 294.)

76. *Cherigade.* — Tonsure : il faut probablement partir d'un type *clericata* (cf. l'ital. *cherica*, *chierica*) soumis à des influences dialectales (cf. lat. *superc*[*u*]*l* —, ital. *soverch* — fr. *superch* —).

Digitized by Google

Et le bissacq, auxquelz pour tout potaige
Le truander mieulx que labeur aggrade. 78

Diogenes, ains que payer louaige
D'une maison, ne servir Alixandre,
En ung tonneau faisoit son habitaige. 81

Ainçois se voult ung Picard lassier pendre
Que marier, n'a celle estre tenuz

---

77. *Potaige.* — On prononçait *aige* au lieu de *age* dès le XIIe siècle, et Palsgrave prétend dans son *Eclaircissement de la langue françoise* (1530) que cette prononciation était obligatoire. (Cf. D. et H., § 23.)

Sur l'expression *pour tout potage*, — qui signifie *pour tout pot-au-feu* (ou *dîner*), cf. Darmesteter, *Vie d.m.*, p. 174.

78. *Truander.* — L'infinitif employé substantivement n'est pas rare au XVIe siècle. Montaigne, II, 13 : « *L'estre morts* ne les fasche pas, mais ouy bien *le mourir.* »

Aggrade. — Plaît. (Cf l'ital. *aggradare* et l'esp. *agradar.*)

79. *Ains que.* — Cf. v. 29, *ains que,* et la n.

Louaige. — L'omission de l'article défini ou indéfini devant les mots de sens général est courante alors. Rabelais, I, 4 : « *Gandebillaux* sont grasses tripes de *coiraux...* » (D. et H., § 143.)

80. *Ne.* — Et. Cf. v. 8, *ne* et la n.

81. *Habitaige.* — Demeure. *Myst. de S. Clém.*, p. 141, Abel :

Qui du ventre de la pucelle
Vousis faire ton *habitaige.*

Godefroy cite également la strophe d'Alione. Le poète fait ici allusion à l'histoire bien connue de Diogène de Sinope, disciple d'Antisthène, qui n'eut sans doute pas tout le cynisme que la tradition lui prête.

82. *Ainçois.* — Plutôt. Malherbe dit de ce mot qu'il « ne vaut du tout rien », parce qu'il est archaïque. (Brunot, *Doctrine de M.*, p. 255.)

Lassier. — Laisser. Le vieux français disait *laissier* (de *laxare*) : cf. D. et H., § 38.

83. *N'a.* — Et à. Cf. v. 80.

Celle. — L'antécédent devrait précéder immédiatement le relatif dans la construction

Digitized by Google

Qui l'eust saulvé, s'il s'y feust volu rendre. 84

Que vault avoir chasteaux ne revenuz,
Sans liberté, qui tout autre honnœur passe,
Et de qui tous haultains biens sont venuz ? 87

Suyces pour tant ont ilz pas eu l'audace

---

moderne ; la langue du XVIe s. jouissait d'une plus grande liberté. Cf. D. et H., § 303 et sqq.

84. *Y.* — A elle ; aujourd'hui *y* ne peut se rapporter à une personne.

Feust. — On prononçait *fust*. De même *esleu* (v. 63) pouvait rimer avec *volu* (v. 61) et *tolu* (v. 59), parce que les écrivains du Midi avaient assimilé le son *eu* au son *u* qui en était le plus voisin. Ronsard, *Bocage royal*, *A luy-mesme*, pp. 228-229 de l'éd. cit. :

Ne les méprisez pas, bien que [soyez *issu*
D'une race et d'un sang de tant [de rois *conceu*.

85. *Que vault ?* — C'est la tournure latine *quid valet ? quid prodest ?* Jodelle, *Eugène*, I, 1 : « *Que serviroit expliquer* ce que?... »

Ne. — Cf. v. 47, *ne*, et la n.

87. *Haultains.* — Elevés, nobles. Surse de Pistoye, *Controv. de noblesse :* «... Les nobles et *hautains* fais de ses predecesseurs. » (G. C.) Aujourd'hui ce mot ne s'emploie plus qu'au sens figuré, pour désigner une fierté pleine de morgue, tandis qu'il gardait encore son sens propre dans l'ancienne langue :

O noble, ô diuin chef d'euure
Des Dieus hauteins tous puis- [sans.

Des louenges de dame Louïze Labé, Lionnoize, dans *Euures de L. Labé*, éd. Breghot du Lut, p. 133.

Biens. — On omet souvent l'article devant les substantifs précédés de *tout*. (D. et H., § 148.) Desportes, *Div. Am.*, *Compl. pour le duc d'Anj. :*

Comme de l'Océan tous *fleuves* [ont leurs cours.

88. *Suyces.* — Devant les noms propres, on omet souvent l'article dans la première moitié du XVIe siècle (D. et H., § 142) ; Rabelais, I, 33 : « Prinze *Italie*, voyla Naples,

Digitized by Google

D'eulx liberer des tributz et puissances
Des empereurs, sur quelz se sont fait place? 90

N. C. — 89 : Eulz, T.

Calabre, Appoulle et Sicile toutes à sac. »

Alione fait-il ici allusion au traité de Bâle consécutif à la guerre de Souabe (1499), qui consacra l'indépendance des cantons suisses à l'égard de l'Empire ? C'est peu probable. D'ailleurs, l'éloge attribué ici aux ennemis de la France semble bien devoir rejeter la date de composition du chapitre, de l'année 1513 ou suivantes (cf. v. 60 et la n.) à une époque postérieure à 1515, année de la victoire de Marignan, ou même postérieure à 1516, année du traité de Fribourg, qui établissait, moyennant, il est vrai, le mercenariat militaire de la part des Suisses, la paix perpétuelle entre ceux-ci et François Ier, et les rendait indépendants de Maximilien : il serait bizarre en effet qu'Alione vantât l' « audace » (c'est-à-dire le noble courage) des Suisses au lendemain de Novare et au moment même où ils assiégeaient Dijon.

Pour tant. — Pour cette raison (cf. l'ital. *pertanto*) ; *pourtant* a aujourd'hui un sens adversatif : *però*, en italien, a subi la même évolution.

Pas. — La négation ayant été renforcée par certains mots comme *pas*, *pas maille*, *mie*, *goutte*, *grain*, on a pu supprimer *ne* sans nuire au sens négatif de la phrase. Montaigne, I, 18 : « La plus belle royne, veufve du plus grand roy de la chrestienté, *vient-elle pas* de mourir par la main d'un bourreau ? »

89. *Eulx.* — Cf. v. 67, *d'eulx rencontrer* et la n.

Liberer. — Délivrer (*liberare*) ; cf. *livrer*, chez Marot (*Serm. du b. past. et du mauv.*) : (mort) « de prison... nous *livre* ».

Puissances. — Lorsque plusieurs substantifs déterminés se suivent, même s'ils sont de genre ou de nombre différent, l'article du premier ne se répète pas devant les autres (D. et H., § 153). *Satyre Menippée*, 44 : « Avec un grand ordre et *discipline.* »

90. *Quelz.* — Lesquels. On employait aussi *quel* pour *lequel* dans l'interrogation : « *Quel ?* dit Gargantua. » (Hug., *Gr.*, § 68.)

Digitized by Google

Pour sa cité, iadiz, moult de vaillances
Fist ung Rommain, qui seul contre bien mille
Garda le pont, non craingnant dars ne lances. 93

Et Dedaluz, doubtant vye serville,

N. C. — 93 : Craignant, T.

---

91. *Moult de vaillances.* — Beaucoup d'actes de vaillances. J. Legrant, *Livre de bonnes mœurs*, f° 4b :

« Ambicion fait faire *moult de* [maux. »
(G.)

92. *Ung Rommain.* — Lorsque la proposition commence par une locution conjonctive (cf. vv. 82, 106 et 111) ou par un complément (cf. vv. 31-32 et v. 70), le sujet se met après le verbe. (D. et H, § 318.) Du Bellay, *Illustr.*, I, 7 : « De ce que je dis *font* bonne preuve *Cicéron* et *Virgile.* »

Bien mille. — Cf. la même valeur affirmative de *bien* devant un nom de nombre chez Nicolas de Troyes, *Nouv. IV* (dans Hug., p. 125) :

«... *Bien* deux cents écus au soleil, lesquels tiendront compagnie, si Dieu plaît, à *bien* un millier d'autres. »

93. *Non craingnant.* — Sans craindre. B. Palissy, *De l'art de terre*, etc. (dans Hug., p. 264) : « J'étais endetté en plusieurs lieux, et avais ordinairement deux enfants aux nourrices, *ne pouvant* payer leur salaire. »

Sur l'emploi de *non* devant le participe présent, cf. D. et H, § 302, 1. Il s'agit ici d'Horatius Cocles, qui défendit à lui seul le pont de bois du Tibre contre l'armée étrusque, en 508 avant J.-C. (Cf. Tite-Live, II, IX-X.)

94. *Doubtant.* — Craignant, redoutant. Ronsard, *Eglogues*, I, p. 251 de l'éd. cit. :

Il ne *doute* les loups, tant soient- [ils redoutables.

Sur l'orthographe du mot, où a reparu le *b* latin, cf. D. et H., § 18.

Vye. — L'*e* muet final précédé d'une voyelle accentuée pouvait compter pour une syllabe dans l'intérieur du vers. Marot, *Serm. du bon past. et du mauv. :*

A *veue* d'œil spirituellement.

Digitized by Google

Fist s'empener en tirant devers bise,
Et tant vola qu'il cheut de Crete en Sille. 96

---

95. *S'empener.* — Fist *soi* empener (cf. Hug., *Gr.*, § 41), se fit empenner. c'est-à-dire se fit mettre des ailes garnies de plumes. Rabelais, II, 16 : « Glaterons *empenez* de petites plumes de oysons » ; Garnier, dans son *Hippolyte*, dit de l'Amour qu'

Il porte comme oiseau le dos [*empenné* d'aisles.

Tirant. — Se dirigeant (cf. l'ital. *tirare da una parte*) ; Rabelais, I, 42 : « Le moyne, disant ces parolles en cholere, passa soubz un noyer, *tyrant* vers la saullaye. » Parfois *tirer* signifie simplement aller : « Ne *tirez* plus avant, et rassemblez votre gendarmerie en ce lieu » (Brantôme, I, 2, 7 ; dans Hug., p. 386) ; c'est l'équivalent de l'expression ital. *tirare avanti* ou *innanzi*. *Tirer* se trouve chez Molière, *Etourdi*, II, 13 :

Nous sommes découverts, *tirons* [de ce côté.

Devers. — Vers, dans la direction de. Racan, I, 134 (cf. le *Lex.* de R.) :

Desja de toutes parts les labou- [reurs lassez
Traînent *devers* les bourgs leurs [coutres renversés.

Encore chez Molière, *G. Dandin*, II, 1 :

« Tourne un peu ton visage *de-* [*vers* moi. »

Bise. — Sur l'absence de l'article, cf. v. 79, *louaige*, et la n.

96. *Tant.* — Nous retrouvons la même tournure dans le proverbe :

Tant va la cruche à l'eau...

Cheut. — On prononçait *chut* : cf. v. 84, *feust*, et la n.

En. — Dans. H. Estienne, *Precell.*, Préface, p. 20 de l'éd. cit. : « Tesmoin l'evesque qui luy demanda *en* une eglise de Padoue, si elle ne luy sembloit pas *molto scannevole*. » On dit encore aujourd'hui : tomber de Charybde *en* Scylla.

Sille. — Dédale et son fils Icare s'échappèrent avec leurs ailes du fameux labyrinthe de Crète ; mais tandis que l'imprudent Icare tombait dans la mer Egée, Dédale s'en fut jusqu'en Sicile, à Camicos, près d'Agrigente. Il ne chut donc pas dans le gouffre de Scylla, comme paraît le croire Alione, mais sur la côte opposée de la Sicile. Il se pourrait même que Dédale fût allé tom-

Digitized by Google

Ung oisellet dedens sa caige exquise
Ia mais ne tend, combien qu'il chante et picque,

---

ber à Cumes, où il aurait laissé ses ailes (« erbaut dort dem Apollon einen Tempel, in welchem er seine Flügel als Weihgabe hinterlässt »), avant d'aller rendre visite au roi Cocalos. (Cf. W. H. Roscher, *Ausfürliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, Leipzig, 1884-6, t. Ier)

97. *Oisellet*. — Sur la faveur des diminutifs au XVIe siècle, cf. H. Estienne, *Precell.*, pp. 98-99 de l'éd. cit.

Dedens. — *An* et *en* se confondaient généralement dans l'écriture, bien que leur prononciation offrît quelques différences. (D. et H., § 42.)

Dedans, comme *dehors*, *dessus*, etc., est resté préposition jusqu'au XVIIe siècle, où Vaugelas permet aux poètes de l'employer en ce sens. (Cf. D. et H., § 227.) Ronsard, I, 60, (Cf. le *Lex.* de R.) :

Je vais finir mes jours *dedans* [quelque sainct lieu.

Corneille, *Horace*, IV, 5, v. 1320 :

Va *dedans* les enfers plaindre [ton Curiace !

98. *Ia mais*. — La graphie sépare les deux éléments du mot, comme dans *quelque fois*, *par tout*, *par mi*, *pour tant*, etc. : le fait est général au XVIe siècle.

Combien qu'il. — *Quamvis* : qu'il chante autant qu'on voudra ; *combien que* est plus exact que *quoique*, et sa disparition est à regretter. Loyal serviteur, chap. 2 (Hug., p. 18) : « *Combien qu'*elle fût joyeuse dont son fils était en voie de parvenir. » A la fin du XVIe siècle, *combien que* ne signifie déjà plus *à quelque degré que*, mais son sens est voisin de celui de *quoique* «... *Combien que* l'on la peigne *bien* hideuse et épouvantable, si ne me fait-elle point de peur. » (Guill. du Vair, *Or. fun. sur la mort de la reine d'Ecosse*, dans Hug., p. 416.)

Picque. — Au sens de becqueter, soit ce qu'on lui donne pour se nourrir, soit les barreaux de sa cage, pour s'amuser Lorsque, suivant l'habitude du temps (cf. v. 26, *anticippa*, et la n.), on a voulu redoubler le *c* médial, on a écrit *cq* : *mocquer*, *praticquer*, etc. (D. et H., § 59.)

Digitized by Google

Qu'a eschapper et vivre en sa franchise. 99

Pour tant, ô vous, recteurs du bien publicque,

N. C. — 99 : escapper, T.

---

99. *A eschapper* — L'hiatus, que Malherbe devait proscrire, était fréquent chez les anciens poètes (cf. vv. 13, 37, 59, 66, etc.) ; Marot, *Serm. du bon past. et du mauv.* :

Mais je me doubte, et à ma fan-
[taisie,
Que là estoit caché hypocrisie.

Eschapper. pour s'échapper. Malherbe, *Stances sur une absence*, vv. 35-36 :

Et de ses beaux cheveux les
[nœuds inviolables,
D'où *n'échappe* jamais rien
[qu'elle ait arrêté.

Franchise. — Liberté. Est. de la Boétie, *Serv. vol.*, p. 48 de l'éd. cit. : « Les bestes..., si les hommes ne font trop les sourds, leur crient : VIVE LIBERTÉ ! Plusieurs y a d'entr'elles, qui meurent sitost qu'elles sont prinses..., et ne veulent poinct survivre à leur naturelle *franchise*. » Ce sens s'est conservé jusqu'au XVIIe siècle et on le retrouve aujourd'hui dans les expressions : lieu de franchise (cf. Michel de l'Hospital, *Réformat. de la justice*, 6e part. (Hug., p. 251) : « Notre intendant fait commandement au sénateur de sortir de *sa franchise* »), franchise postale, les franchises d'une ville.

L'exemple des oiseaux se trouve également chez La Boétie, *Serv. vol.*, p. 50 de l'éd. cit. :

Mesmes les bœufs sous le poids
[du ioug geignent,
Et les oyseaulx dans la cage se
[*plaignent*.

100. *Pour tant*. — C'est pourquoi, aussi. Rabelais, I, 29 : « *Pour tant*, mon filz bien aymé, le plus tôt que faire pouras, ces lettres veues, retourne à diligence. » Cf. v. 88, *pour tant*, et la n.

Recteurs. — Au sens du lat. *rector*, qui dirige, qui gouverne (Tite-Live : *rector* reipublicae ; Cicéron : (mundi) « inesse aliquem... *rectorem* et moderatorem », *Nat. Deor.*, II, 35) ; ainsi Calvin, *Institut.*, 927 (cité par Littré) : « Les tyrans spirituels qui contre-

Digitized by Google

Ne me blasmez ; la liberté sublime,
Car par elle est regy le pollartique. 102

Et si vault tant, que s'ung cœur magnanime
La prœuve ung temps, puis pert sa compaignie,

N. C. — 101 : est sublime, Gab. et Bar., p. 49; cette correction nous paraît inutile, sans compter qu'elle fausse le vers; et puis il y a ici une sorte de jeu de mots qui doit être conservé : la liberté élève, puisque le pôle nord est son empire.

---

font les evesques et *recteurs* des âmes. »

101. *Ne me blasmez.* — La négation *ne* avait encore tout son sens négatif, et l'on pouvait omettre les particules *pas*, *point*, que la langue actuelle exprime dans la plupart des cas; Mont., I, 1 : « *Ne* suffit la longueur d'un iour a assouvir sa vengeance. » Cf. l'expression encore usuelle : *n'*ayez crainte.

Sublime. — Du verbe *sublimer*, élever (*sublimis*, suspendu en l'air). Gilles li Muisis, *Poésies*, I, 256 (cité par D. H. T.) :

Or rewardons comment humilités [*sublime*.

103. *Et si.* — *Si* a un sens affirmatif qui renforce *et* ; Ronsard, *Amours*, l. I, p. 2 de l'éd. cit. :

Et si verra que je suis trop heu- [reux
D'avoir au flanc l'aiguillon [amoureux.

S'ung. — Si un; on disait de même : *s'*elle, *s'*on, *s'*ainsi est; aujourd'hui l'*i* de *si* ne s'élide plus que devant *il* ou *ils*. (Cf. *Gloss.* de L. Labé, p. 310.)

104. *Prœuve.* — Connaît, goûte. L'*ô* tonique de *prôbo* est régulièrement devenu *eu*, par le processus *uo-ue-œ* : atone, il a donné *ou* (je *treuve*, nous *trouvons*); le son *eu* pouvait se noter *eu* (v. 72, *veult*, de * *vôlit*), *œu* (v. 103, *cœur*), *ue* devant un *l* mouillé (*Autre Louange à N. D. sur le Salve*, etc., v. 46, *Vueilles*.) Cf. D. et H., § § 34-35 et 129.

Ung temps. — Quelque temps. Le Maire de Belges, *Illustrat. de Gaule*, I, 24

Digitized by Google

La mort souvent plus que le vivre estime. 105

Ne tant est servitude aspre ennemye
A ses subietz, qu'aux autres en tous lieux
Ne soit tant plus liberté doulce amye. 108

Et se les sains et les anges des cieulx,
Comme l'on dit, ne sont en liberté,

(Hug., p. 6) : « Quand Pâris Alexandre eut *une espace* considéré la spéciosité de la nymphe, elle lui sembla belle outre mesure. »

Compaignie. — Cf. v. 40, *espaignole*, et la n.

105. — *Estime* . — Sujet : un cœur magnanime ; cf. v. 8, *exposa*, et la n.

La Boétie exprime la même idée dans son *Contr'un*, pp. 58-59 de l'éd. cit. : «...La liberté, quel goust elle a, combien elle est doulce, tu n'en sçais rien. Or, *si tu en avois tasté toy mesme*, tu nous conseillerois de la deffendre, non pas avecques la lance et l'escu, mais *avecques les dents et les ongles* ».

107. *A*. — Pour, vis-à-vis de. Malherbe, *Sur une absence*, v. 12, p. 178 de l'éd. cit. :

Mais à vous je suis libre, et n'ai rien de secret.

Subietz. — Ceux qui lui sont soumis (*subjecti*).

108. *Tant plus*. — D'autant plus, encore plus. La phrase est assez compliquée ; on peut construire : Ne servitude est tant aspre (cf. D. et H., § 264) ennemye a ses subietz, que liberté ne soit tant plus doulce amye aux autres, en tous lieux. Et l'on peut traduire : La servitude ne sera jamais assez dure pour que la liberté ne paraisse encore et d'autant plus douce. Il y a une sorte de mélange des deux constructions : *tant... que*, et *plus... tant plus*. Régnier, *Sat.*, XV, v. 17, p. 209 de l'éd. cit. :

Plus on drogue ce mal, et *tant plus* il s'empire.

Doulce. — Cf. v. 4, *fault*, et la n.

Digitized by Google

Tant moins sont ilz contens et glorieux,
Car qui n'est franc n'est en felicité. 112

FINIS.

---

111. *Tant moins.* — Encore moins; d'autant moins contents qu'ils ne sont pas libres (cf. Hug., *Gr.*, § 115.)

Ilz. — C'est par assimilation que le *z* du pluriel s'est étendu des mots terminés par un *l* mouillé (cf. v. 61, *filz*, et la n.) aux mots terminés par un *l* simple.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR LA

CHANSON D'UNE BERGIERE

La *Chanson d'une bergiere* nous offre un exemple de la pastourelle, alors si répandue : c'est une chanson d'amour, de thème très simple, qui commence toujours par une variété de cette phrase : « L'autre jour m'allais promener » ; ce sera :

L'autrier chevauchoie de lez Paris [1],

ou bien :

L'autrier, quand je chevauchoys
A l'oree d'ung vert bois [2],

ou encore, comme dans le Jeu de Robin et de Marion :

Hui main jou chevauchoie
Lès l'orière d'un bos,
Trouvai gentil bregière... [3]

---

1. Monmerqué et Fr. Michel, *Th. fr. au m. â.*, p. 32 (cité par Tiersot, *Hist. de la chans. popul. en Fr.* Paris, 1889, p. 78).
2. G. Paris, *Chansons du XVe s.*, p. 32.
3. Tiersot, *op. cit.*, pp. 153-154.

Digitized by Google

La scène est un jardin, ou, comme ici, l' « herbette » d'un pré ; une bergère y garde ses moutons, « autour d'un buisson » ou au bord d'une fontaine. Si c'est un berger qui vient lutiner la belle, il a toutes chances d'être agréé ; mais si c'est un seigneur, on l'évince [1]. Dans la chanson d'Alione, le récitant est un soldat : il propose à la bergère de la prendre en croupe sur son « grison » et de l'emmener

Iusqu'a la garnison ;

mais elle refuse de s'abandonner à la « gendarmerie », et elle pousse le bon sens jusqu'à déclarer qu'elle veut un mari de son rang, plus soucieuse du bonheur que de la fortune. On retrouve à peu près la même idée, différemment développée, dans une chanson de corps de garde qui avait dû passer les Alpes avec les soudards de la fin du xve siècle :

En m'en venant de Paris la Rochelle,
Faisons bonne chère, faisons-la, faisons,
Je rencontray trois jeunes damoiselles ;
A mon advis je choisy la plus belle,
Et l'a monté sur l'arson de ma selle... [2]

---

1. Cf. Tiersot, *op. cit.*, pp. 78-79. Tiersot cite le refrain « Robin turelure » : la chanson d'Alione est sur l'air de la Tirelitantaine.
2. Tiersot, *op. cit.*, p. 174.

Digitized by Google

Chanson d'une Bergiere

SUR LA TENEUR DE LA TYRELITANTANIE

L'autre iour chevaulchoye
De Paris a Lyon ; 2
Ie rencontray bergiere,

N. C. — 1 : chevauchoie, *Farsa del Franzoso alogiato a l'ostaria del Lombardo*, p. 332, éd. Tosi.
3 : rencontrai, *Farsa del Franzoso*, etc.

Tyrelitantanie. — Cf. la notice, p. 40, n. 1.

1. *Chevaulchoye.* — Sur l'absence du pronom personnel sujet, cf. *Chapitre de liberté*, v. 4, *suys*, et la n. Sur l'*l* étymologique rétabli dans un mot où il a déjà son équivalent, cf. D. et H, § 19.

3. *Bergiere.* — Dans *bergiere*, comme dans *chier* (de *carum ;* cf. *Chap. de lib.*, v. 20) et *dangier* (id., v. 45), la réduction de la diphtongue *ie* à l'*e* normal après *g* et *ch* ne s'était pas encore opérée. (D. et H., §§ 17 et 38.)

Digitized by Google

Qui gardoit ses moutons : 4
— Bon iour, bon iour, la belle !
— Bon iour, le compaignon. 6
Un baisier lui demande,
La me dit : Pour quoy non ? 8
Descendez sur l'herbette :

N. C. — 4 : Mouton (*sic*), éd. pr., suiv. par T. On lit *moutons* dans la *Farsa del Franzoso*, etc.
6 : compagnon, T.

---

4. *Moutons*. — Ces quatre premiers vers sont répétés dans la *Farsa del Franzoso alogiato a l'ostaria del Lombardo :* ils sont mis dans la bouche de Janino qui les chante au moment où arrive le Français.

5. *Bon iour*. — Alione écrit de même *au iour d'huy* (*Chap. de lib.*, v. 19), *par fois* (id., v. 57), etc. ; cf. *Chap. de lib.*, v. 98, *la mais*, et la n. Nicolas de Troyes, *Grand Parangon*, nouv. IV (Hug., p. 124) : « Bonjour, voisin, bonjour. »

6. *Compaignon*. — Galant. *Mém.* de Rob. de la Marck, Seign. de Fleur., ms., p. 223 (Lac.) : « Le roy avait voulu *faire du gentil compagnon* avec sa femme, mais il s'abusoit, car il n'estoit pas homme pour ce faire. » C'est dans le même sens, un peu plus marqué toutefois, que nous retrouvons ce mot chez Molière (cf. le *Lex.* de la Coll. des gr. écr.) : « J'ai ouï dire, moi, que vous avez été autre fois un *compagnon* parmi les femmes. »

Sur la diphtongaison de l'*a*, cf. *Chap. de lib.*, v. 104, et v. 40, *espaignole*, et la n.

8. *La me dit*. — Elle me dit. C'est l'équivalent de la tournure italienne *la mi dice*, où *la* est une forme abrégée de *ella*, pronom personnel féminin de la troisième personne du singulier.

Pour quoy. — Cf. la note sur *bon iour*, au v. 5.

9. *Herbette*. — On songe à la « mole herbette » de Vauquelin de la Fresnaye (éd. Travers, II, 519) et au « pré verdelet » de Ronsard (*A la fontaine Bellerie*). Voy. sur l'emploi des diminutifs, *Chap. de lib.*, v. 97, et la n.

Digitized by Google

S'orrez doulce chanson 10
Des oyselletz sauvaiges,
Autour de ces buissons. 12
Ie m'assiz empres elle,

N. C. — 10 : sortez, T. : Tosi a pris le second *r* pour un *t*, ce qui peut s'expliquer en semi-gothique ; d'ailleurs le sens qui en résulte, s'il n'est pas très satisfaisant, n'a rien d'absurde.

N. C. — 12 : buisson (*sic*), éd. pr., suiv. par T.

---

10. *S'orrez.* — Ainsi, de la sorte, vous entendrez. *Si* est assez souvent explétif en ancien français, ou plutôt il sert à exprimer quantité de nuances qui nous échappent aujourd'hui, ou que nous ne saurions rendre par un mot aussi bref ; il semble qu'il soit mis ici pour unir les deux propositions principales et annoncer la seconde comme conséquence et explication de la première. L'idée de conséquence est visible dans cette phrase de Le Maire de Belges, *Illustr. de Gaule*, I, 24 (Hug., p. 3) : «... Torchant ses beaux yeux clairs comme deux étoiles, jeta son regard en circonférence : *si* vit tout alentour de lui un grand nombre de belles nymphes. »

La forme primitive *orrai* est aussi employée au XVIe siècle que la forme étymologique *oirai*. (D. et H., § 130.) H. Estienne, *Precell.*, p. 344 de l'éd. cit. : « Je les prieray d'ouir aussi patiemment ma response que *j'orray* la leur. » *Orra* se trouve dans les poésies de Malherbe. (*Prière pour le roi Henri le Grand*, v. 66, et *Sonnet à M. du Maine*, v. 8, pp. 83 et 198 de l'éd. cit.)

11. *Oyselletz.* — Cf. *Chap. de lib.*, v. 97, une orthographe différente

12. *Buissons.* — Ces vers rappellent ceux d'Alain Chartier, au début du *Livre des quatre Dames :*

En buissons oyseaulx s'assem-
[bloient,
L'un chantoit, les autres dou-
[bloient...

13. *Empres elle.* — Auprès d'elle. *Emprès* est composé de *en* et de *près*, comme *envers* de *en* et de *vers*. (Clédat,

Digitized by Google

Ma teste en son giron ; 14.
D'amours fut ma querelle,
Non de religion. 16.
Puis lui diz : Ça, la belle,
Montez sur mon grison ; 18.
Si vous men'ray esbatre,

Gloss., p. 484.) J. Chartier, *Chron. de Ch. VIII*, c. 26, Bibl. elz. (cité par G.) : « Fut prins, en son lyt, de nuyt *empres* sa femme. »

14. *Giron.* — Le giron est à proprement parler cet espace qui s'étend de la ceinture aux genoux d'une personne assise. (*Giro* désigne les pans ou en général la partie inférieure de la tunique ; cf. Du Cange.) *Chron. de S. Den.*, ms. de Sainte-Gen., f° 18c : « Pour dormir ou *gueron* sa mie. » (G.)

15. *D'amours.* — Sur les amours : *de* a ici le sens du latin *de*. Marot, *Chanson* :

Changeons propos, c'est trop [chanté *d'*amours

Querelle. — Conversation, discours, débat. Brun de la Montaigne, 885, P. Meyer (cité par G.)

Quant des chevaliers fut finee la [*querelle*,
Qu'ils laissierent l'enfant deles la [fontenelle.

17. *Ça.* — Interjection familière pour exciter, encourager. La Fontaine, *Fables*, VII, 9, v. 28 :

Çà, messieurs les chevaux, payez- [moi de ma peine.

Le sens premier est *ici* (*ecce, hac*) ; on voit comment il a pu se modifier, dans des exemples comme celui de Malherbe, *Pour le cardinal de Richelieu*, v. 1, p. 282 de l'édit. cit. :

Peuples, *çà*, de l'encens ; peuples, [*çà*, des victimes...

18. *Grison.* — Diminutif de gris. La Fontaine, VI, 8 :

Il y lâche sa bête, et le *grison* se [rue
Au travers de l'herbe menue.

19. *Si.* — A ici à peu près le même sens qu'au v. 10.

Esbatre. — Vous divertir. Cf. Wavrin, *Anchienn. Chron. d'Englet.*, t. II, 238. Soc. de l'H. de Fr. (cité par G.) : « Adont le conte de Warevic

Digitized by Google

Iusqu'a la garnison. 20
La, vous feray grant chiere :
Si vous don'ray beau don, 22

---

et madame sa femme *s'en alerent esbattre* de place en place, tant qu'ilz vindrent en ung pelrinage qui s'apele Walsinghuem. » On trouve également ce verbe au sens neutre (Gloss. de Salins) et au sens actif.

21. *Grant.* — Les adjectifs latins de la troisième déclinaison n'ayant qu'une forme au masculin et au féminin ne donnèrent pas en ancien français de forme spéciale pour le féminin. (Cf. D. et H., § 93.) Ronsard, *Franciade*, I, p. 175 de l'éd. cit. :

Par les forests erre ceste *grand* [bande.

Chiere. — Dans les dialectes normand, lorrain et wallon, aujourd'hui encore *chère* a son sens étymologique de *visage* (du lat. *cara* ; cf. l'esp. et le portug. *cara*, figure, mine) : voy. Scheler, *Dict. d'étym. fr.*, 3e éd., Bruxelles, 1888, et Brachet, *Dict. étym.*, Paris, 1870 ; Le Maire de Belges, *Illustr. de Gaule*, I, 24 (Hug., p. 4) : « D'une *chère* semblable à coursée », et encore chez Rabelais, IV, 16 : « Je vous le diz *à bonne chere.* » Le sens premier s'est conservé quelque temps dans les expressions *faire chère lie* (*caram lætam*), *faire bonne chère* à quelqu'un, c'est-à-dire lui faire joyeux visage, bon accueil (Marguerite de Navarre, *Heptam.*, III, 21, p. 174 de l'éd. cit. : « Mais la Royne... *ne luy faisoit pas fort bonne chiere* »), puis dans l'expression moins exacte *faire grand chère*, où *chère* a déjà le sens d'*accueil* (Est. de la Boétie, *Serv. vol.* (dans Hug., p. 330) : « Il les recueillit fort honorablement et *leur fit grand chère* »), en attendant que ce mot finisse par désigner uniquement cette forme de bon accueil qu'est un bon repas. Dans le Dict. de l'Acad. de 1694 (t. Ier, p. 181), c'est déjà le sens de « manière de traiter à table » qui prévaut : le sens primitif est cité en seconde ligne et seulement comme accessoire. (Cf. Darmesteter, *Vie des m.*, p. 159.)

22. *Si.* — Explicatif de l'affirmation précédente qu'il renforce, *si* a un sens intermédiaire entre *oui* et *ainsi*. Cf.

Digitized by Google

Habiz aurez de soye,
Escuz ne vous fauldront. 24
Respondi la bregiere :
Laissiez votre sermon ; 26
Mieulx ayme estre vestue
D'un simple cottillon, 28

N. C. — 27 : mieulz, T.
28 : du, T.

à peu près le même sens dans Ronsard, *Eglogue Ire*, p. 254 de l'éd. cit. :

Si mettray-je pourtant (*pour* [*cela*) une telle houlette,
Que j'estime en valeur autant [qu'une musette.

Don'ray. — Forme abrégée qui se rencontrait souvent ; Ronsard, *Franciade*, II, p. 189 de l'éd. cit., et la n. :

Je te *don'ray*, pour te servir de [page,
Le Jeu mignard qui te ressemble [d'âge.

24. *Fauldront*. — Manqueront. « Quand argent *faut*, tout *faut* » (Cotgrave, cité par Lac.) ; Rabelais, II, 32 : « Comme l'on dit, au bout de l'aune *faut* le drap. » De même, au sens moral, Bl. de Monluc, *Comment.*, liv. III : « Si vous le faites pour la crainte que la hardiesse me *faille* au besoin. »

25. *Bregiere*. — Pour *bergère*, par métathèse. H. Estienne, *Precell.*, p. 203 de l'éd. cit. : « On ne peut faire de buisart un *esprevier*. » La forme moderne de ce mot (de l'anc. ht. allem. *sparvari*), comme la forme *bergère*, est plus conforme à l'étymologie.

26. *Laissiez*. — Cf. *Chap. de lib.*, v. 82, *lassier*, et la n.

Sermon. — Cessez votre discours. *Sermon* a ici le sens du lat. *sermonem*, conversation, entretien. Cf. le *Sermon joyeulx d'ung fiancé* (dans A. de Montaiglon, *Recueil des poètes français des XVe et XVIe siècles*, Paris, 1855, t. IV, p. 9) :

Sans plus longuement *sermonner* [(discourir).

27. *Mieulx*. — Sur l'orthographe de ce mot, cf. *Chap. de lib.*, v. 9, *mieulx*, et la n.

Digitized by Google

Et porter a la pluye
Beau mantellet de ioncq, 30
Qu'a la gendarmerye
Me mettre a l'abandon. 32
Mes parens et mon pere
Mary bien me don'ront 34
Qui soit bille pareille :
Bergiere a bergeron. 36
Gardant noz brebisettes,
Beaux capelletz ferons 38
De ces plaisans flourettes :

---

30. *Ioncq*. — On ne redoublait pas seulement le *c* médial (cf. *Chap. de lib.*, v. 98, *picque*, et la n.), on redoublait aussi le *c* final (*id.*, vv. 63 et 77). Rabelais, IV. 32 : « Chassoit ou profond de la mer, et y trouvoit ibices, *stamboucqs* et chamoys. »

32. *A l'abandon*. — A la discrétion. *S'abandonner à* signifiait : se livrer à.

34. *Don'ront*. — Cf. v. 22, *don'ray*, et la n.

35. *Bille pareille*. — De ma condition, un mari qui me soit approprié. Dict. de l'Acad. de 1694, au mot *bille* : « On dit prov. et fig. De deux hommes esgaux en quelque chose, qu'Ils sont *billes pareilles*. »

36. *Bergeron*. — On trouve aussi *bergerot* (Nicot, Trévoux) ; Ronsard a employé *bergerette*. (*Amours*, II, p. 28 de l'éd. cit.)

37. *Brebisettes*. — Ce mot rappelle les *brebisettes* de Ronsard (IV, p. 117 ; cf. le *Lex.* de R.), et les « brebis camusettes » de R. Belleau (*May*).

38. *Capelletz*. — Chapelets, guirlandes (du prov. *capelet* ; cf. D. H. T.). Ronsard, *Amours*, II, p. 23 de l'éd. cit. :

La Grace pour son chef un *chapelet* compose
De ta feuille, et tousjours sa gorge en est parée.

39. *Plaisans*. — Agréables. On disait *malplaisant* (L. Labé) pour *désagréable*, « un son qui n'est pas aussi *plaisant* que l'autre » (H. Estienne, *Precell.*, p. 69 de l'éd. cit.), « mêler le *plaisant* à l'utile »

Digitized by Google

Chacune a son mignon ; 40
Et s'aurons pou monnoye,
Au moins nous chanterons. 42

(La Fontaine, *Fab.*, XII, 1, v. 108) ; et encore aujourd'hui : maison de *plaisance*.

On voit comment ce mot a pu arriver à signifier : ce qui divertit, ce qui est risible, par cet exemple du Loyal serviteur, c. 24 : « Il était joyeux et fort *plaisant* homme. »

Ici, *plaisans*, qui est au masculin, s'accorde avec *flourettes ;* on trouve pourtant cet adjectif au féminin (Nic. de Troyes, *Nouv.*, 53 (Hug., p. 131) : « Trois jeunes fées... belles, *plaisantes*, et gracieuses à merveille ».) Faut-il y voir la preuve que *plaisant* pouvait s'employer également avec un substantif masculin et un substantif féminin, sur le modèle des adjectifs qui n'ont qu'une forme pour les deux genres ? (Cf. v. 21, *grant*, et la n.)

Flourettes. — Bèze reproche aux Berrichons, aux Lyonnais et à beaucoup d'autres de prononcer *ou* au lieu de *o*. H. Estienne, *Hypomneses*, 16 : « Nous disons *volonté* et *voulonté*, *tourment* et *torment*, etc. » (D. et H., § 29.) *Autre louange à Nostre Dame sur le Salve Regina*, vv. 41-42, p. 102 de l'éd. Tosi :

En ceste grant valee
De larmes et de *plour*.

40. *Mignon*. — Favori, au sens amoureux. Ronsard, I, 42 (cf. le *Lex.* de R.) :

Si-tost qu'elle me void, elle s'en-[fuit de moy
Pour aymer un mignon, de qui [le beau visage
A de plus doux appas ;

et, au sens général : les *mignons* de la Fortune (Vauquelin de la Fresnaye, *Sat.*, éd. Travers, I, 222) ; (Apollon) « le cher *mignon* des Dieux » (Ronsard, *A sa Lyre*).

41. *S'aurons*. — Si nous avons peu d'argent. Construction latine, plus logique que la nôtre, et qui s'est conservée en italien (se *avremo* pochi quattrini, almeno canteremo).

Sur l'élision de l'*i* de *si*, cf. *Chap. de lib.*, v. 103, *s'ung*, et la n.

Pou. — Peu (du lat. *paucum* ; cf. Clédat, *Gloss.*, pp. 524-525). *Miracle de Berthe* (dans Clédat, *Chr.*, p. 424) :

Et de biens mondains nient ou [*pou*.

Digitized by Google

A tant prins congié d'elle,
Disant : Or, adieu dont. 44

FINIS.

---

43. *A tant.* — Alors, à ce moment. (Cf. *jusqu'à tant que*, jusqu'au moment où.) Ronsard, *Odes*, I, p. 89 de l'éd. cit. :

A tant les filles de Mémoire
Du luth apaiserent le son ;

et d Aubigné, *Tragiques*, l. I :

A tant elle approcha sa teste
[du berceau.

Cf. D. et H., § 264.

Prins. — Cf. *Chap. de lib.*, v. 37, *surprins* ; Clédat, *Gloss.*, p. 525.

Congié. — De *commeatum* (Cf. l'ital. *commiato.*) Jean Bodel d'Arras, *Congés* :

Congié demant tot premerain...

44. *Or.* — Maintenant. Cf. *Chap. de lib.*, v. 69, *ore*, et la n.

Dont. — Variante orthographique de *donc*. Marot, *A Monseigneur le Daulphin*, p. 220 de l'éd. Jannet, t. Ier :

« Adieu, Messieurs. — *Adieu douc*,
[mon mignon. »

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Avertissement 5
Tableau des principales abréviations. 7
Notice sur le Chapitre de liberté. 9
Chapitre de liberté. 11
Notice sur la Chanson d'une bergiere. 39
Chanson d'une bergiere. 41

Paris. – Société française d'Imprimerie et de Librairie.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Inter-Lib. Loan 3/2/32

APR 17 '54 H

FEB 3 '58 H

DUE SEP '68 H

CANCELLED

148600

Ital 7303.2.6
Poesies francaises reimprimees
Widener Library 003899325
3 2044 082 287 632

Digitized by Google